

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 8331

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « Cabinet d'Affaire Fofana Younouss » en abrégé «CAFY » Siège social : ABIDJAN - PLATEAU, 21 BP 1339 ABIDJAN 21

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Octobre 2014 reçus par Me BEHIBRO K. AUGUSTIN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22 Octobre 2014, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « Cabinet d'Affaire Fofana Younouss » en abrégé «CAFY ».

<u>Objet:</u> Recouvrement de créances, assistance judiciaires, juridique et fiscale, étude, formation, courtage, transaction et d'administration d'immeubles, fourniture de bureau, transport et divers.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU, 21 BP 1339 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur FOFANA YOUNOUSS.

<u>RCCM:</u> n°CI-ABJ-2014-B-21222 du 22/10/2014 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7995 du 22/10/2014

